

CONSEIL MUNICIPAL D'AVESNES-LE-SEC

SEANCE DU 10 AVRIL 2015

COMPTE RENDU

L'an deux mil quinze, le dix avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du trois avril deux mille quinze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric DELVAUX, Maire.

N°	NOM Prénom	P/A/E	Détenteur d'une procuration	Si absent ou excusé : procurator à	Heure d'arrivée si retard
1	DELVAUX Eric	Présent	Procurator		
2	SEURON Jean	Présent	Procurator		
3	BETREMA Nicole	Présent			
4	HA YE Philippe	Présent	Procurator		
5	REGNIEZ Claude	Présent			
6	MUYS Vincent	Présent			
7	HASSELIN Carine	Excusé		SEURON Jean	
8	BLIMER Ludovic	Présent			
9	NORTIER Isabelle	Excusé		HA YE Philippe	
10	CARNELOS Rebecca	Excusé			
11	TISON Sophie	Excusé		DELVAUX Eric	
12	LE PESSEC Christine	Excusé		COLEAU Olivier	
13	VANDERSCHILT Jean-Yves	Présent			
14	COLEAU Olivier	Présent	Procurator		
15	LUSSIEZ Fabien	Présent			
Nombre de conseillers présents		10	Nombre de conseillers excusés		5
Nombre de conseillers absents		0	Nombre de voix		14

Secrétaire de séance : M Jean SEURON.

Monsieur le Maire, procédant à l'appel, indique au Conseil qu'une procurator a été trouvée dans la salle du conseil peu avant le démarrage de la séance. Cette procurator porte le nom de Rebecca CARNELOS mais ne mentionne aucun élu mandataire et ne comporte pas la signature de son auteur.

Par conséquent, Monsieur le Maire, ne pouvant accepter cette procurator, indique que Mme CARNELOS n'aura pas voix délibérative au cours de la séance, sauf à se présenter physiquement.

Monsieur le Maire ajoute qu'une erreur s'est glissée dans le compte rendu de la séance du 16 mars. Dans la décision du point 4, à la place de « (...) approuve la convention de médecine préventive proposée par ERDF pour l'alimentation électrique de la halle », il faut lire « (...) approuve la convention proposée par ERDF pour l'alimentation électrique de la halle ».

Monsieur le Maire sollicite la validation du compte rendu par le Conseil, compte tenu de la réparation de l'erreur sus-évoquée.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu de la séance du 16mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose ensuite au Conseil d'intégrer deux modifications à l'ordre du jour :

- Inversion de l'ordre de traitement des points 4- « Fiscalité directe locale » et 5 – « Budgets primitifs »*
- Ajout d'un point supplémentaire : « Amortissements »*

A l'unanimité, le Conseil valide les modifications à l'ordre du jour proposées par Monsieur le Maire.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1. COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2014

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion d'un exercice comptable retrace la comptabilité du comptable public, en l'occurrence Madame l'Inspectrice de la trésorerie de Douchy-les-Mines.

Il porte à la connaissance du Conseil les comptes de gestion de l'exercice 2014 qui s'établissent comme suit :

➤ **Budget principal :**

Dépenses de fonctionnement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
011	Charges à caractère général	265 757,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	466 169,41
014	Atténuations de produits	1 116,00
65	Autres charges de gestion courante	107 255,47
66	Charges financières	34 846,23
67	Charges exceptionnelles	66,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 000,00
	Total Général	918 210,33

Recettes de fonctionnement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
013	Atténuations de charges	37 121,68
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	22 211,67
73	Impôts et taxes	670 113,27
74	Dotations, subventions et participations	251 836,07
75	Autres produits de gestion courante	24 166,06
77	Produits exceptionnels	44 479,34
	Total Général	1 049 928,09

	Résultat net - section de fonctionnement	131 717,76
002	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	<i>112 564,07</i>
	Résultat de l'exercice - section de fonctionnement	244 281,83

Dépenses d'investissement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	46 388,11
204	Subventions d'équipement versées	4 320,00
21	Immobilisations corporelles	246 087,00
23	Immobilisations en cours	0,00
041	Opérations patrimoniales	1 687 274,13
	Total Général	1 984 069,24

Recettes d'investissement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 095,15
13	Subventions d'investissement reçues	8 314,00
16	Emprunts et dettes assimilés	100 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 687 274,13
	Total Général	1 845 683,28

Résultat net - section d'investissement		-138 385,96
001	<i>Excédent d'investissement reporté</i>	210 131,95
Résultat de l'exercice - section d'investissement		71 745,99

➤ ***Budget annexe commerces :***

Dépenses de fonctionnement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
011	Charges à caractère général	13 763,40
65	Autres charges de gestion courante	1,33
66	Charges financières	20 629,19
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total Général	34 393,92

Recettes de fonctionnement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
74	Dotations, subventions et participations	3 976,00
75	Autres produits de gestion courante	23 724,85
77	Produits exceptionnels	4 132,00
	Total Général	31 832,85

Résultat net - section de fonctionnement		-2 561,07
002	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	8 398,32
Résultat de l'exercice - section de fonctionnement		5 837,25

Dépenses d'investissement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	51 377,01
20	Immobilisations incorporelles	17 349,70
21	Immobilisations corporelles	302 585,56
23	Immobilisations en cours	0,00
	Total Général	371 312,27

Recettes d'investissement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
13	Subventions d'investissement reçues	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	5 041,67
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
Total Général		65 041,67

Résultat net - section d'investissement		-306 270,60
001	Excédent d'investissement reporté	179 557,81
Résultat de l'exercice - section d'investissement		-126 712,79

➤ Ensemble :

Résultat d'ensemble			
	<i>Budget principal</i>	<i>Budget annexe commerces</i>	<i>Ensemble</i>
Résultat de fonctionnement	244 281,83	5 837,25	250 119,08
Résultat d'investissement	71 745,99	-126 712,79	-54 966,80
Résultat de l'exercice	316 027,82	-120 875,54	195 152,28

Décision du Conseil municipal :

Par 11 voix Pour et 3 Abstentions (Mme LE PESSEC par procuration, MM. COLEAU et VANDERSCHILT), le Conseil approuve les comptes de gestion de l'exercice 2014.

2. COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2014

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le compte administratif est le résultat de la comptabilité de l'ordonnateur. Il présente ensuite les comptes administratifs de l'exercice 2014 qui s'établissent comme suit :

➤
➤ Budget principal :

Dépenses de fonctionnement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
011	Charges à caractère général	265 757,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	466 169,41
014	Atténuations de produits	1 116,00
65	Autres charges de gestion courante	107 255,47
66	Charges financières	34 846,23
67	Charges exceptionnelles	66,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 000,00
Total Général		918 210,33

Recettes de fonctionnement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
013	Atténuations de charges	37 121,68
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	22 211,67
73	Impôts et taxes	670 113,27
74	Dotations, subventions et participations	251 836,07
75	Autres produits de gestion courante	24 166,06
77	Produits exceptionnels	44 479,34
Total Général		1 049 928,09

Résultat net - section de fonctionnement		131 717,76
002	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	<i>112 564,07</i>
Résultat de l'exercice - section de fonctionnement		244 281,83

Dépenses d'investissement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	46 388,11
204	Subventions d'équipement versées	4 320,00
21	Immobilisations corporelles	246 087,00
23	Immobilisations en cours	0,00
041	Opérations patrimoniales	1 687 274,13
Total Général		1 984 069,24
Restes à réaliser		22 267,10
<i>Dépenses d'investissement cumulées</i>		<i>2 006 336,34</i>

Recettes d'investissement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 095,15
13	Subventions d'investissement reçues	8 314,00
16	Emprunts et dettes assimilés	100 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 687 274,13
Total Général		1 845 683,28
Restes à réaliser		61 317,85
<i>Recettes d'investissement cumulées</i>		<i>1 907 001,13</i>

Résultat net - section d'investissement		-138 385,96
001	<i>Excédent d'investissement reporté</i>	<i>210 131,95</i>
Résultat de l'exercice - section d'investissement		71 745,99
Restes à réaliser		39 050,75
Résultat d'investissement cumulé		110 796,74

➤ Budget annexe commerces :

Dépenses de fonctionnement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
011	Charges à caractère général	13 763,40
65	Autres charges de gestion courante	1,33
66	Charges financières	20 629,19
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total Général	34 393,92

Recettes de fonctionnement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
74	Dotations, subventions et participations	3 976,00
75	Autres produits de gestion courante	23 724,85
77	Produits exceptionnels	4 132,00
	Total Général	31 832,85

Résultat net - section de fonctionnement		-2 561,07
002	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	8 398,32
Résultat de l'exercice - section de fonctionnement		5 837,25

Dépenses d'investissement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	51 377,01
20	Immobilisations incorporelles	17 349,70
21	Immobilisations corporelles	302 585,56
23	Immobilisations en cours	0,00
	Total Général	371 312,27
	Restes à réaliser	57 742,60
	<i>Dépenses d'investissement cumulées</i>	429 054,87

Recettes d'investissement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
13	Subventions d'investissement reçues	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	5 041,67
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
	Total Général	65 041,67
	Restes à réaliser	34 958,33
	<i>Recettes d'investissement cumulées</i>	100 000,00

Résultat net - section d'investissement		-306 270,60
001	<i>Excédent d'investissement reporté</i>	179 557,81
Résultat de l'exercice - section d'investissement		-126 712,79
	Restes à réaliser	-22 784,27
Résultat d'investissement cumulé		-149 497,06

➤ **Ensemble :**

Résultat d'ensemble			
	<i>Budget principal</i>	<i>Budget annexe commerces</i>	<i>Ensemble</i>
Résultat de fonctionnement	244 281,83	5 837,25	250 119,08
Résultat d'investissement	71 745,99	-126 712,79	-54 966,80
Résultat de l'exercice	316 027,82	-120 875,54	195 152,28
Restes à réaliser	39 050,75	-22 784,27	16 266,48
<i>Résultat cumulé</i>	355 078,57	-143 659,81	211 418,76

Monsieur le Maire s'absente et laisse la Présidence à Mme Nicole BETREM A, doyenne d'âge, qui fait procéder au vote.

Décision du Conseil municipal :

Par 11 voix Pour et 3 Abstentions (Mme LE PESSEC par procuration, MM. COLEAU et VANDERSCHILT), le Conseil approuve les comptes administratifs de l'exercice 2014.

3. AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats comme suit :

➤ **Budget principal :**

- Résultat d'investissement reporté (001) : 71 745,99 €
- Résultat de fonctionnement : 244 281,83 €
 - *Affectation complémentaire en réserve (1068) :* 44 562,70 €
 - *Report en fonctionnement (002) :* 199 719,13 €

➤ **Budget annexe commerces :**

- Résultat d'investissement reporté (001) : - 126 712,79 €
- Résultat de fonctionnement : 5 837,25 €
 - *Report en fonctionnement (002) :* 5 837,25 €

Décision du Conseil municipal :

- **Par 11 voix Pour et 3 Contre (Mme LE PESSEC par procuration, MM. COLEAU et VANDERSCHILT), le Conseil approuve l'affectation des résultats du budget principal ;**

- Par 11 voix Pour et 3 Abstentions (Mme LE PESSEC par procuration, MM. COLEAU et VANDERSCHILT), le Conseil approuve l'affectation des résultats du budget annexe Commerces.

4. BUDGETS PRIMITIFS

Monsieur le Maire propose les budgets primitifs de l'exercice 2015.

➤ Budget principal :

Dépenses de fonctionnement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>
011	Charges à caractère général	303 438,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	505 138,92
014	Atténuations de produits	1 227,60
65	Autres charges de gestion courante	103 220,38
66	Charges financières	37 000,00
67	Charges exceptionnelles	320 034,52
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 864,00
	Total Général	1 276 923,64

Recettes de fonctionnement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>
013	Atténuations de charges	59 292,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	27 155,14
73	Impôts et taxes	725 693,31
74	Dotations, subventions et participations	229 071,06
75	Autres produits de gestion courante	29 000,00
77	Produits exceptionnels	6 993,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	199 719,13
	Total Général	1 276 923,64

Dépenses d'investissement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	418 665,57
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	83 320,90
041	Opérations patrimoniales	5 649,00
	Total Général	517 635,47

Recettes d'investissement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	313 558,63
13	Subventions d'investissement reçues	79 817,85

16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
001	Excédent d'investissement reporté	71 745,99
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 864,00
041	Opérations patrimoniales	5 649,00
Total Général		517 635,47

➤ **Budget annexe commerces :**

Dépenses de fonctionnement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>
011	Charges à caractère général	25 384,12
65	Autres charges de gestion courante	5,00
66	Charges financières	48 900,00
023	Virement à la section d'investissement	8 280,42
Total Général		82 569,54

Recettes de fonctionnement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>
75	Autres produits de gestion courante	44 000,00
77	Produits exceptionnels	32 732,29
002	Excédent de fonctionnement reporté	5 837,25
Total Général		82 569,54

Dépenses d'investissement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	83 333,36
20	Immobilisations incorporelles	450,00
21	Immobilisations corporelles	57 742,60
001	Déficit d'investissement reporté	126 712,79
Total Général		268 238,75

Recettes d'investissement		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>
13	Subventions d'investissement reçues	259 958,33
021	Virement de la section de fonctionnement	8 280,42
Total Général		268 238,75

Monsieur le Maire sollicite le vote du Conseil.

Décision du Conseil municipal :

- Par 9 voix Pour, 4 voix Contre (Mme LE PESSEC par procuration, MM. BLIMER, COLEAU et VANDERSCHILT) et 1 Abstention (M. REGNIEZ), le Conseil approuve le budget primitif 2015 du budget principal

- **Par 11 voix Pour et 3 Contre (Mme LE PESSEC par procuration, MM. COLEAU et VANDERSCHILT), le Conseil approuve le budget primitif 2015 du budget annexe commerces.**

5. TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE

Monsieur le Maire rappelle les principales contraintes encadrant la réalisation du budget de l'exercice ainsi qu'une projection à échéance 2019 :

- Les dépenses de fonctionnement de la commune baissent régulièrement depuis 2011 ;
- La dotation globale de fonctionnement (DGF) accordée par l'Etat baissera régulièrement jusque 2017 inclus. Pour l'exercice 2015, la baisse est de 13,84 % ;
- L'opération des commerces doit atteindre l'équilibre financier au terme de l'emprunt contracté à cet effet, à condition de percevoir les subventions sollicitées et de maintenir le niveau actuel des locations. En revanche, l'échéance de l'emprunt étant courte (15 ans), les annuités sont supérieures aux recettes actuellement perçues ;
- Par ailleurs des dépenses nouvelles apparaissent, constituées principalement de mises aux normes et de remboursement de dettes contractées précédemment, par exemple pour :
 - o la rénovation de l'église (25% du coût total de l'opération)
 - o la halle (11% du coût total de l'opération)
- Enfin, Monsieur le Maire souhaite commencer l'amortissement comptable de matériels dont le remplacement sera indispensable à court terme, de manière à éviter un déséquilibre financier dû à un manque d'anticipation.

Au regard de ces éléments, après avoir soustrait toutes les demandes qui ne présentent pas un caractère indispensable et immédiat, Monsieur le Maire annonce que l'équilibre financier de la commune, à la fin du mandat, ne pourra être atteint qu'au prix d'une augmentation fiscale de 13% sur la part communale.

Monsieur le Maire soumet au Conseil les nouveaux taux de fiscalité (part communale) suivants :

	<i>Taux 2014 (pour mémoire)</i>	Coefficient de variation	Taux 2015	Bases 2015	Produit attendu
Taxe d'habitation	17,56	1,13001	19,842976	1 139 000	226 011,49
Taxe sur le foncier bâti	18,73	1,13001	21,165087	715 200	151 372,70
Taxe sur le foncier non-bâti	78,39	1,13001	88,581484	91 900	81 406,38
TOTAL					458 790,58

Décision du Conseil :

Par 9 voix Pour, 4 voix Contre (Mme LE PESSEC par procuration, MM. BLIMER, COLEAU et VANDERSCHILT) et 1 Abstention (M. REGNIEZ), le Conseil approuve les taux de fiscalité proposés.

6. AMORTISSEMENTS

Monsieur le Maire soumet au Conseil 3 plans d'amortissement, dont un est obligatoire car il correspond à un versement réglé à la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut pour la réalisation de l'espace numérique de proximité, et les deux autres sont facultatifs mais ont vocation à préfinancer le remplacement de matériels vétustes.

➤ Participation communale pour la réalisation de l'espace numérique de proximité

Année de réalisation : 2014 **N° inventaire :** 2014-03

Valeur initiale : 4.320,00 euros

Amortissement proposé : Amortissement linéaire sur 5 ans

Plan d'amortissement :

Année	Annuité	imputation dépenses		imputation recettes	
2015	864,00	chapitre 042	compte 6811	chapitre 040	compte 28041582
2016	864,00	chapitre 042	compte 6811	chapitre 040	compte 28041582
2017	864,00	chapitre 042	compte 6811	chapitre 040	compte 28041582
2018	864,00	chapitre 042	compte 6811	chapitre 040	compte 28041582
2019	864,00	chapitre 042	compte 6811	chapitre 040	compte 28041582

➤ Tondeuse autoportée

Année de réalisation : 2005 **N° inventaire :** 2005-18

Valeur initiale : 15.009,80 euros

Amortissement proposé : Amortissement linéaire sur 3 ans

Plan d'amortissement :

Année	Annuité	imputation dépenses		imputation recettes	
2015	5 000,00	chapitre 042	compte 6811	chapitre 040	compte 28158
2016	5 000,00	chapitre 042	compte 6811	chapitre 040	compte 28158
2017	5 009,80	chapitre 042	compte 6811	chapitre 040	compte 28158

➤ Tondeuse tractée

Année de réalisation : 2005 **N° inventaire :** 2005-13

Valeur initiale : 2.000,00 euros

Amortissement proposé : Amortissement linéaire sur 2 ans

Plan d'amortissement :

Année	Annuité	imputation dépenses		imputation recettes	
2015	1 000,00	chapitre 042	compte 6811	chapitre 040	compte 28158
2016	1 000,00	chapitre 042	compte 6811	chapitre 040	compte 28158

Décision du Conseil municipal :

Par 11 voix Pour et 3 Contre (Mme LE PESSEC par procuration, MM. COLEAU et VANDERSCHILT), le Conseil approuve les plans d'amortissement proposés.

7. TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE (TCFE)

Conformément aux dispositions de l'article L 5212-24 du CGCT, le SIEDGAV, autorité organisatrice de la distribution d'électricité de l'arrondissement de Valenciennes, perçoit en lieu et place de ses communes membres de moins de 2000 habitants le produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité.

Aussi, le syndicat exerçant la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, peut reverser à leurs membres concernés une fraction de la TCFE sur délibérations concordantes.

Par délibération en date du 29 septembre 2011, le SIDE GAV a voté à l'unanimité de ses membres le reversement de 90% du produit de la TCFE perçue sur chaque commune de moins de 2000 habitants.

Il est donc demandé au Conseil de délibérer pour percevoir le reversement de 90% du produit de la TCFE perçu par le SIDE GAV sur la commune.

Décision du Conseil municipal :

A l'unanimité, le Conseil demande le reversement de 90% de la TCFE perçue par le SIDE GAV sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

Eric DELVAUX.